



RECRUTE

UN ANIMATEUR (F/H) – CATÉGORIE C EMPLOI PERMANENT

Fonctionnaire ou CDD de 3 ans à compter du 30/08/2024 à temps non complet de 29h hebdomadaire lissé.

MISSIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité du Directeur du Pôle Enfance/Jeunesse et des Responsables des structures de loisirs, vous assurerez les missions suivantes :

- Conçoit et anime des projets d'activités de loisirs pour les enfants élémentaires, maternels en cohérence avec le projet pédagogique et projet éducatif,
- Participe à l'encadrement des enfants pendant les pauses méridiennes, les temps périscolaires et sur l'extrascolaires,
- Intervient dans les animations annexes du Pôle Enfance/Jeunesse,
- Remplace ponctuellement le personnel en fonction des nécessités de service,
- Applique des règles d'hygiène et de sécurité et de suivi des enfants,
- Anime la relation avec les familles,
- Réalise des bilans quotidiens avec les responsables directs,

PROFIL SOUHAITÉ

- Être source d'initiatives et de propositions,
- Qualités relationnelles et d'écoute requises,
- Fermeté et bienveillance,
- Esprit de cohésion, d'analyse et de remise en question,
- Être en capacité de se positionner et d'argumenter,
- Faire preuve de réactivité, de patience et de sérieux,
- Rendre compte à sa hiérarchie.

COMPÉTENCES

- Capacité d'avoir une posture adaptée aux divers publics et situations,
- Connaissance de la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs.

FORMATION OU EXPÉRIENCE

- Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité **souhaitées**.
- BAFA, BAPAAT ou CPJEPS **exigé** ou diplôme donnant équivalent
- Expérience **souhaitée** dans la gestion de groupe,
- Sensibilisation aux premiers secours **souhaitée**,
- Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité **souhaitées**.

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

- Poste à temps non complet hebdomadaire de 29 heures, lissé sur un cycle annualisé,
- Travail en équipe,
- Amplitude de travail élevée sur certaines semaines,

LIEU D'AFFECTATION

Emploi situé à dans les ACM et dans les écoles de la commune de SAINT-CYR-EN-VAL.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- Rémunération statutaire
- Régime Indemnitaire en fonction du statut
- Prime de fin d'année (au prorata du temps de travail et du temps de présence sur l'année)
- Participation mutuelle et prévoyance (si labellisée) + CNAS (si emploi >= 6mois)
- Tickets restaurant
- Forfait Mobilité Durable
- Prise en charge partielle des frais de transport en commun domicile-travail

La commune offre à ses agents différents moments de convivialité par l'intermédiaire du groupe Qualité de Vie au Travail.

POSTE À POURVOIR LE 30 AOUT 2024

Adresser une **lettre de motivation** accompagnée d'un **C.V.** avant le **30/06/2024** à :

Monsieur le Maire

140, rue du 11 Novembre

45590 SAINT-CYR-EN-VAL

✉ contact@mairie-saintcyrenval.fr

Renseignements techniques auprès de :

Mr BOULAY Franck, Directeur du Pôle Enfance/Jeunesse

☎ 02.38.76.84.20

✉ enf-jeun@mairie-saintcyrenval.fr

*Veillez noter que les entretiens se dérouleront **le 1 juillet 2024** pour les candidats qui auront été retenus.*